

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

16. Demandez des renseignements à l'une de vos connaissances (négociant, artisan, domestique, etc.)

17. Mon prochain départ.

18. Un accident (incendie, chute, blessure, etc.)

19. Un fils absent écrit à ses parents pour leur donner de ses nouvelles.

20. Recommandation (famille pauvre, jeune homme, bon domestique, etc.).

III

Calcul oral

III^e Série.

4. Un patron paie 45 fr. de salaire par semaine. Combien paie-t-il en 2 semaines? — Rép. 90 fr.

3. M. se fait payer une somme de 360 fr. en 8 paiements égaux. Combien doit-on lui remettre chaque fois? — Rép. 45 fr.

2. En payant comptant, je puis déduire le 10 % d'une dette de 360 fr. Quelle somme aurai-je à payer? — Rép. 324 fr

1. Un rectangle de $12 \frac{1}{2}$ m. de long et de 10 m. de large doit être destiné à l'échelle de — (1 : 50). Quelles seront sur 50

le papier la longueur, la largeur et la surface de ce rectangle? — Rép. lon. = 2,5 dm.; lar. = 2 dm.; sur. = 1500 m².

IV^e Série.

4. Quatre camarades versent chacun 2 fr. 50 cent. pour un hospice. Combien donnent-ils ensemble? — Rép. 10 fr.

3. Six amis font un voyage au cours duquel chacun dépense 5 fr. 75 cent. Quelle est la dépense totale? — Rép. 34 fr. 50.

2. Dans une faillite on perd les $\frac{2}{3}$ de 760 fr. Combien reçoit-on encore? — Rép. 456 fr.

1. A quel taux 250 fr. sont-ils prêtés, s'ils rapportent 8 fr. 75 d'intérêt par an? — Rép. 3 $\frac{1}{2}$ %. (A suivre.)



BIBLIOGRAPHIES

Atlas historique, par Poirier-Delay, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. Deuxième édition refondue comprenant :

1^{er} fascicule : *Histoire ancienne*, 1 fr. 50.

2^{me} fascicule : *Histoire du moyen-âge*, 1 fr. 25.

3^{me} fascicule : *Histoire moderne*, 1 fr. 50.

Histoire de la Suisse : 2 fr. Lausanne, librairie Rouge.

Le 1^{er} fascicule comprend 12 planches, soit 44 cartes et plans. On y trouve en particulier tout ce qui est nécessaire à l'étude des auteurs classiques, latins et grecs.

Le 2^{me} fascicule compte 12 planches réparties en 25 plans et cartes les mieux appropriés à l'étude de l'histoire du moyen-âge.

Le 3^{me} fascicule a 14 planches avec 45 cartes, plans, etc.

L'*Atlas historique de la Suisse* renferme 16 planches avec un texte explicatif et un tableau de statistique scolaire.

Les cartes sont en général claires, peu chargées et contiennent tous les noms, toutes les indications propres à élucider et à compléter le texte des manuels d'histoire. Comme presque tous les programmes exigent la connaissance de l'histoire des peuples d'Orient, nous aurions désiré une carte de l'Inde et de la Chine et peut-être aussi de l'émigration des Aryas.

L'Atlas le plus important de cette belle collection est incontestablement celui de la Suisse. Il a été élaboré avec un soin particulier et il rendra les plus précieux services aux professeurs. La seule observation que nous ayons à formuler concerne la carte qui a pour titre *l'Helvétie sous les Zachringen* qui manque quelque peu de clarté.

Tout en remerciant l'auteur des services qu'il vient de rendre à l'enseignement de l'histoire, nous nous permettrons d'exprimer un vœu, s'il est réalisable, c'est de représenter graphiquement les plans des principales batailles de notre histoire nationale. *S'il est réalisable*, disons-nous, car nous n'ignorons pas que, pour plusieurs batailles, nous ne possédons que des notions fort incomplètes. Tel est le cas des batailles de Grandson, Morat, etc. On serait peut-être fort embarrassé d'en tracer le plan. Mais on pourrait s'en tenir à ce que les historiens considèrent comme plus probable.

Quoi qu'il en soit, nous estimons que l'œuvre de M. Poirier facilitera considérablement l'enseignement de l'histoire.

R. H.



SERVICE MILITAIRE DES INSTITUTEURS

Au congrès scolaire de Bienne, la question du service militaire a été discutée et des conclusions, tendant à rendre ce service facultatif pour les instituteurs, ont été adoptées à une forte majorité. Or, ces résolutions sont restées simplement à l'état théorique; seul, le canton de Vaud a modifié sa loi militaire. C'est pourquoi, il conviendrait d'examiner si l'instituteur paie, dans une mesure suffisante, sa dette de citoyen et s'il est avantageux de l'assujettir, en outre, au service militaire.

D'abord, est-il nécessaire que tout le monde soit soldat ? Non, une société parfaite n'est pas une société de soldats, mais celle où toutes les forces de l'Etat s'harmonisent, celle où chacun travaille au bien général dans la profession, le métier, le milieu où sa nature le sollicite. La Patrie a des besoins variés : besoin de direction, besoin de protection, besoin de ressources matérielles, besoin d'instruction. On peut donc la servir de différentes manières qui, toutes, concourent au bien commun. Or, l'instituteur, par l'éducation donnée à la jeunesse, sert la Patrie aussi bien que le soldat. Compte-t-on pour un service nul ou médiocre de se dévouer corps et âme, pendant vingt-cinq, trente-ans, à la formation intellectuelle des enfants ? Le soldat meurt quelquefois au service de la Patrie : est-ce que l'enseignement n'a